



NOTAIRE
Michel BESANCENOT
michel.besancenot@notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Frédéric DUPUY
frederic.dupuy@notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Laurent THIEBAUT
laurent.thiebaut@notaires.fr
04 68 11 71 55

NOTAIRE
Thibaut BESANCENOT
thibaut.besancenot@notaires.fr
04 68 11 71 55

1023123 /FD /FR /FR

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Frédéric DUPUY, Notaire à CARCASSONNE (Aude),

Certifie et atteste, avoir reçu le 15 mars 2023, la VENTE,

Par :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 35 100 000 €, dont le siège est à CLAPIERS (34830), clos des Chanterelles 251 Rue du Romarin BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Yassine **MOUCH**, Ingénieur, et Madame Razann **AL SAATI**, Ingénieur, demeurant ensemble à BOIS-D'ARCY (78390) 6 allée Greta Garbo.

Monsieur est né à TRAPPES (78190), le 26 juin 1989,

Madame est née à TOULOUSE (31000), le 23 novembre 1989.

Du bien ci-après désigné :

Désignation

A CARCASSONNE (AUDE) 11000 Lieu-dit Félines,

Une parcelle de terrain à bâtir, destinée à la construction d'une maison d'habitation,

Portant le numéro **cinq (5)** du lotissement dénommé **LES JARDINS D'HENRI III.**

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
IS	140	FELINES	00 ha 07 a 00 ca

Le lotissement a été autorisé par un arrêté délivré par Monsieur le Maire de CARCASSONNE en date du 7 juillet 2021, portant le numéro PA1106921R0003, et d'un arrêté portant modification à permis d'aménager en cours de validité, délivré par Monsieur le Maire de CARCASSONNE en date du 14 février 2022, portant le numéro PA1106921R0003 M1.

L'ensemble des pièces constitutives du lotissement, dont les arrêtés susvisés, a été déposé au rang des minutes de Maître Frédéric DUPUY notaire à CARCASSONNE (Aude), le 4 novembre 2022, et est en cours de publication au service de la publicité foncière de CARCASSONNE.

PRIX

La vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de **QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE NEUF CENTS EUROS (84 900,00 EUR).**

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A CARCASSONNE (Aude),
LE 15 mars 2023,**

